

# Vos archives et vous... Archivez-vous?

## Triez vos archives



## 1. Je nomme



## 2. Je choisis le bon format



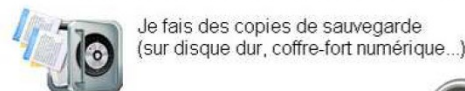
... y compris numériques! 

## 3. Je stocke






## 4. Je sécurise les documents importants


Je vérifie régulièrement que je peux ouvrir et lire mes fichiers



### Quelques logiciels utiles

-  [Photothèques et albums photos](#) Picasa, Xnview, Irfanview, Monalbumphoto, Photobox, Vistaprint
-  [Bureautique](#) Openoffice, Vorbis, Photofiltre, Adobe reader, Freepdfcreator

 Les Archives communautaires peuvent vous renseigner!  
L'Usine des Tramways, avenue Gaston Lacoste 64000 PAU  
05 59 21 30 57 / archives@agglo-pau.fr

 La preuve c'est l'original, pas la copie : ne le jetez pas après numérisation!  
Certaines banques conservent vos relevés de compte numériques pendant 5 ans

Type de document	Durée de conservation	Précisions
<b>ASSURANCES</b>		
Quittances, avis d'échéance, courriers de résiliation, preuves du règlement	2 ans	
Contrat	2 ans	
Relevé d'information automobile	Permanente	
Assurance-vie	10 ans	
Dommages corporels	10 ans	
<b>VÉHICULE</b>		
PV pour amende forfaitaire	3 ans	Si le Trésor public n'a rien fait pour obtenir le paiement de l'amende 3 ans après sa notification, vous ne devez plus rien.
Factures (achat, réparation...)	Durée de conservation du véhicule	+ 2 ans en cas de revente (vice caché)
Certificat d'examen du permis de conduire	4 mois	+ jusqu'à réception du permis
Certificat de cession du véhicule	5 ans	En cas de litige avec l'ancien propriétaire.
<b>BANQUE</b>		
Chèques à encaisser	6 mois et 1 jour	
Contrat de prêt (immobilier et consommation) et autres justificatifs	2 ans	À partir de la dernière échéance
Relevés de compte, talons de chèque	5 ans	Un débit frauduleux peut être contesté dans un délai maximum de 18 mois.
Convention de compte bancaire	Durée du compte	
<b>FAMILLE - SCOLARITÉ</b>		
Actes d'état civil	Permanente	Certaines procédures nécessitent un acte récent.
Avis de versement d'allocations familiales	5 ans	Le délai pour contester un montant est de 2 ans. Il passe à 5 ans en cas de fraude de votre part.
Jugement de divorce, jugement d'adoption	Permanente	En cas de perte, une copie est fournie par le tribunal.
Acte de reconnaissance d'un enfant	Permanente	La mairie peut vous en délivrer une copie.
Contrat de mariage	Permanente	En cas de perte, s'adresser au notaire qui l'a établi.
Livret de famille	Permanente	En cas de perte, s'adresser à la mairie.
Diplômes	Permanente	En cas de perte, il n'est pas possible d'obtenir une copie de votre diplôme.
<b>LOGEMENT</b>		
Factures d'électricité et de gaz	5 ans	
Factures d'eau	5 ans	
Factures de téléphonie (fixe et mobile) et internet	1 an	
Preuve de restitution de matériel (box)	2 ans (à compter de la restitution)	- Gros-œuvre : 10 ans - Petits travaux (fenêtres par exemple) : 2 ans
Factures liées aux travaux	10 ans ou 2 ans	
Certificats de ramonage	1 an	
Attestations d'entretien annuel des chaudières	2 ans	
Titre de propriété	Permanente	

Type de document	Durée de conservation	Précisions
Preuve du paiement des charges de copropriété, correspondances avec le syndic, procès verbaux des assemblées générales de copropriété...	10 ans	
Contrat de location, état des lieux, quittances de loyer	Durée de la location + 3 ans	Pour la résidence principale (vide ou meublée).
Courrier de révision de loyer	Durée de la location + 1 an	Pour la résidence principale (vide ou meublée).
Inventaire du mobilier pour les locations meublées	Durée de la location	Jusqu'à la restitution de l'éventuel dépôt de garantie
Échéance APL	2 ans	
<b>IMPÔTS ET TAXES</b>		
Déclarations de revenus et avis d'imposition sur le revenu	3 ans (droit de reprise de l'administration)	À partir de l'année qui suit l'année d'imposition
Avis d'impôts locaux (taxe foncière, taxe d'habitation)	1 an (droit de reprise de l'administration)	3 ans en cas de dégrèvement, exonération ou abatement
<b>TRAVAIL, CHÔMAGE, RETRAITE</b>		
Bulletins de salaire, contrat de travail, certificats de travail.	Jusqu'à liquidation de la retraite	Vous avez 3 ans pour réclamer un arriéré de salaire. L'employeur ne conserve les bulletins que 5 ans!
Attestation Assedic ou Pôle emploi	Jusqu'à obtention de l'allocation chômage	Ce document peut être utile dans le cadre du calcul de vos droits à la retraite.
Reçu pour solde de tout compte	6 mois	À partir de la signature (3 ans à défaut de signature)
Échéances allocations chômage	3 ans	Pour le calcul des droits à la retraite.
Bulletins de paiement de la pension de retraite	Permanente	Pour le calcul des droits à la pension de réversion
Notes de frais	3 ans	
Carte d'invalidité d'un enfant	Jusqu'à liquidation de la retraite	Assumer la charge d'un enfant handicapé permet de toucher une majoration.
<b>SANTÉ</b>		
Récapitulatif de remboursements d'assurance maladie et maternité	2 ans	Délai de reprise du trop perçu (5 ans en cas de fraude ou de fausse déclaration)
Carte de mutuelle, demande de remboursement ...	Variable selon l'organisme	Voir les délais prévus dans le contrat
Ordonnances	1 an minimum	3 ans pour la délivrance de lunettes d'une personne de plus de 16 ans. Pas de délai pour la délivrance d'audio-prothèses.
Preuves du versement d'indemnités journalières	Jusqu'à liquidation des droits à la retraite	
Carnet de vaccination, carte de groupe sanguin, carnet de santé	Permanente	
Certificats, examens médicaux, radiographies	Permanente	En cas de rechute ou d'aggravation de l'état de santé

#### Et en cas de décès?

Les durées de conservation des papiers continuent de s'appliquer après le décès du défunt car certains peuvent prouver des dettes ou des créances transmises aux ayants droit lors de la succession.

Le versement de certaines prestations sociales après le décès du bénéficiaire peuvent faire l'objet d'une action en recouvrement auprès des ayants droit pendant 5 ans à compter du décès.